

PRATIQUE 25

Les frontières dans le Sahel

Prenez connaissance des 5 documents suivants sur la situation des nomades dans le désert du Sahel, puis répondez aux questions de la page suivante dans votre GoogleSite. Le vocabulaire, dans les cases en vert, peut vous aider (à maîtriser pour le TE).

1 Les principes de l'OUA (1963)

L'Organisation de l'Union africaine affirme dans sa charte le « respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque État et de son droit à une existence indépendante ». Ainsi, l'OUA a constamment défendu le principe de l'intangibilité des frontières issues de la décolonisation : les frontières ne doivent pas être modifiées.

2 Les Touaregs : du nomadisme à la sédentarisation

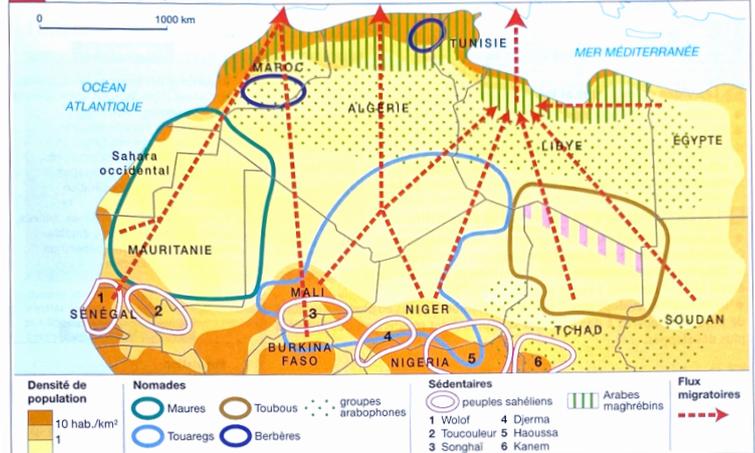
Le déplacement pastoral peut-être une simple pulsation autour d'un point d'eau majeur permanent : mare, grand puits, forage. Les animaux s'en rapprochent pendant la saison sèche, puis se dispersent en brousse avec les pluies. D'autres déplacements plus longs : transhumances-migrations ont recours à d'autres points d'eau contrôlés par des parents ou alliés.

Depuis une trentaine d'années, le nomadisme a fortement régressé sous la pression des États soucieux de contrôler leurs frontières. Des révoltes ont été réprimées entraînant la sédentarisation et des flux de réfugiés. Des Touaregs ont abandonné les activités pastorales : ils sont devenus chauffeurs routiers, guides pour touristes ou bien vivent dans les bidonvilles des villes principales.

D'après *L'information géographique*, n° 3, 1989, A. Colin et autres sources.

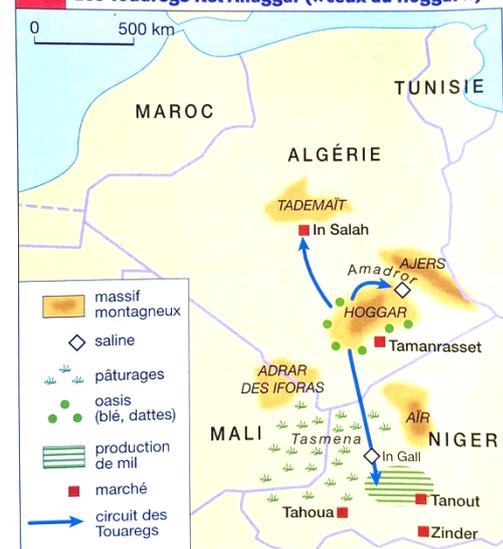
INTANGIBLE : Qui ne doit pas être modifié, quelle qu'en soit la raison. Qui doit être maintenu intact.

4 Frontières et peuples au Sahara

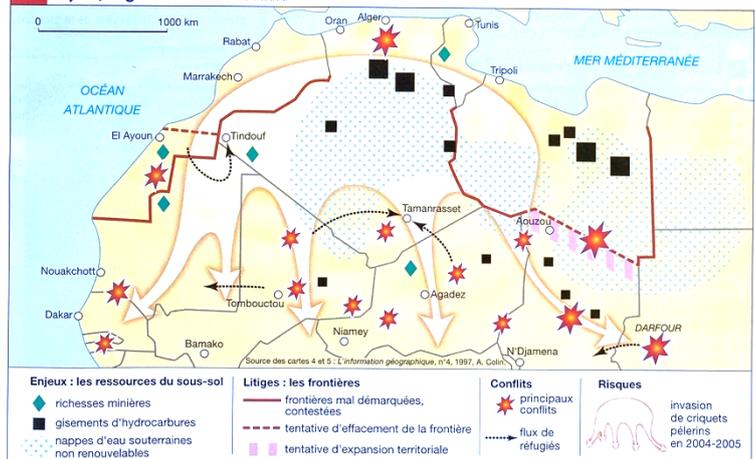


- **SÉDENTAIRE** : qui ne se déplace pas, qui possède son propre lieu d'habitation fixe (inverse de nomade)
- **NOMADE** : qui se déplace régulièrement en fonction des besoins et des circonstances, qui ne possède pas de lieu d'habitation fixe (inverse de sédentaire)

3 Les Touaregs Kel Ahaggar (« ceux du Hoggar »)



5 Enjeux, litiges et conflits au Sahara



MIL : Céréale la plus cultivée sur le continent africain, aussi connue sous le nom de sorgho. Elle est utilisée aussi bien pour l'alimentation des humains que du bétail

1. En vous basant uniquement sur la **VIDÉO 24** vue précédemment, en quoi une simple frontière peut-elle changer le mode de vie des humains vivant à proximité ? Listez quelques points dans votre GoogleSite.
À choix...
2. Qui a décidé du tracé des frontières dans la région du Sahel ?
Les frontières ont été héritées telles quelles de la répartition effectuée par les européens lors de la colonisation. Certaines zones, notamment désertiques et lointaines de mers, n'avaient même pas encore été explorées (d'où la présence de longues lignes droites dans les frontières, comme aux USA). Avec le principe d'intangibilité des frontières voulu par l'OUA, impossible de les redessiner par la suite d'une façon moins arbitraire et plus respectueuse de la réalité des populations locales.
3. Quelles indications montrent que ces frontières ont été tracées sans même tenir compte des populations locales de nomades ?
Les territoires occupés par certaines tribus nomades ont littéralement été scindés en deux (ou davantage) lors du partage des frontières.
4. Pourquoi certains nomades traversaient-ils les frontières ?
C'est surtout lié à la localisation des différentes ressources qui leur permettaient d'assurer leur subsistance. Par exemple, les salines, les pâturages et les cultures de mil ne sont pas situés du même côté de la frontière que le marché (lieu de vente des produits touaregs) et l'oasis (approvisionnement en eau).
5. Citez les Etats sur lesquels s'étend le peuplement des Touaregs.
Ils sont répartis en 6 Etats après le traçage plus ou moins arbitraire des frontières : Algérie, Libye, Niger, Mali, Burkina Faso, Nigeria.
6. Quels peuples sédentaires les Touaregs côtoyaient-ils ? Pourquoi ?
Les Touaregs côtoyaient les Songhaï, les Djerma et les Haoussa au Sud de leur aire de répartition. Ces zones sont plus habitées, donc plus propices au commerce et à la vente. De même, elles sont plus fertiles pour l'agriculture, car moins désertiques.
7. Lorsque les Etats ont décidé de contrôler leurs frontières (c'est-à-dire de les faire garder), quelles conséquences cela occasionnerait-il chez les populations nomades ?
En plus de morceler le territoire que pratiquent ces nomades et donc leurs relations entre eux, cela les empêche de bénéficier des lieux et ressources autrefois exploités. Ceci les rend particulièrement vulnérables économiquement dans un environnement déjà très rude climatiquement. En conséquence, ils doivent s'adapter et trouver de nouveaux lieux au sein même du pays, engendrant ainsi des flux migratoires importants et des conflits avec les populations sédentaires déjà établies. Face à cette difficulté, certains touaregs abandonnent l'agriculture et l'élevage et tentent de s'insérer dans des sociétés qu'ils ne connaissent pas.
8. Pouvez-vous expliquer les raisons des conflits dans le Sahel ?
Le Sahel est une région habitée par une grande diversité ethnique et culturelle. Il existe des tensions historiques entre certaines communautés, notamment entre les agriculteurs sédentaires et les éleveurs nomades. Ces tensions sont exacerbées par la raréfaction des ressources (eau, terres arables), ce qui conduit à des affrontements violents entre différentes communautés pour le contrôle de ces ressources. Le Sahel est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique. La désertification, la baisse des précipitations et la dégradation des terres rendent la vie difficile pour les populations locales, notamment les agriculteurs et les éleveurs. La concurrence pour les ressources naturelles (pâturages, points d'eau) intensifie les conflits locaux, et la pauvreté croissante aggrave les tensions.

9. * Connaissez-vous d'autres régions dans le monde où un tracé de frontière non-conforme aux réalités humaines du lieu occasionne des conflits ?

 10. * En Europe, l'espace Schengen (dont la Suisse fait partie) tend à abolir les contrôles aux frontières internes à cet espace et à favoriser la libre circulation des personnes et des marchandises. Selon vous, est-ce une bonne idée ? Pesez le « pour » et le « contre » et donnez votre avis (en une dizaine de lignes).
- 